Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20261110-150RAD-DE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

Manoir de la Ville Cotterel
46 rue de saint Malo
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Convocation : 06/10/ 2026

Secrétaire : Yvane POCHON

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU MARDI 10 NOVEMBRE 2026

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Saint-Méen Montauban, s'est réuni le dix novembre deux mille vingt-six à vingt heures, en séance ordinaire à Montauban-de-Bretagne, Manoir de la Ville Cotterel, salle de réunion plénière, sous la présidence de M. Patrick HERVIOU, Président.

Membres en exercice : 41 **Présents : 31** Contres : Abstentions :	**Présent :** **BLERUAIS** : / **BOISGERVILLY** : RABORY Sophie, DAVENEL Olivier / **GAEL** : LEVREL Denis, NOGUES Christelle / **IRODOUER** : BERTHELOT Morgan, BIZETTE Fabrice / **LA CHAPELLE DU LOU DU LAC** : HERVIOU Patrick / **LANDUJAN** : HENRY Serge, SAUDRAIS Vanessa / **LE CROUAIS** : / **MEDREAC** : PIEDERRIERE Olivier / **MONTAUBAN DE BRETAGNE** : QUINTIN Jenny, PALARIC Vincent, PINON Audrey, RENVAZE Pascal, LE SOMMER Thierry, GENET Béatrice, LEMAIRE Vanessa, DAVID Lilian, ROUYER Gael / **MUEL** : CHENAIS Patrick, MORICE Anne-Marie / **QUEDILLAC** : MÉAL Lydie / **ST MALON SUR MEL** : GUÉRIN Michel / **ST MAUGAN** : BONNIN Etienne / **ST MEEN LE GRAND** : VILLER Laura, VITRE Didier, GLOTIN Michel, / **ST ONEN LA CHAPELLE** : BOHANNE Jean-François, LETARD Véronique / **ST PERN** : FRÉNOY Marie-Hélène, TESSIER Philippe / **ST UNIAC** :
Excusés / Absents : 10	**Excusés :** LECHEVESTRIER Daniel, LE BOUQUIN Mickael, BOUILLET Isabelle, CHICOINE Daniel, GAUTIER Magali, VILLAUME Claude, LE PAPE Marie-Hélène, GAREL Laurence, **Absents :** CRESPEL Vincent, LESNÉ Hervé
Pouvoirs : 05	**Pouvoirs :** LE BOUQUIN Mickael à BIZETTE Fabrice, BOUILLET Isabelle à HERVIOU Patrick, GAUTIER Magali à PIEDERRIERE Olivier, VILLAUME Claude à VITRE Didier, GAREL Laurence à VILLER Laura

Délibération n° : 2026-150-BaL
Thème : Eau potable
Titre : Rapport annuel du délégataire et compte de surtaxe 2025.
Rapporteur : Denis LEVREL

Le délégataire VEOLIA EAU a établi son rapport annuel afférent à l'exercice 2025.

Ce document présente les éléments suivants :

- les conditions d'exécution du service public, valant compte-rendu technique et statistique,
- un compte-rendu financier reprenant l'ensemble des opérations de l'exercice, complété du compte de surtaxe, et d'un état de reversement de la TVA sur les investissements.

Monsieur le Vice-Président en charge du Petit et Grand Cycle de l'Eau informe les conseillers communautaires qu'il est en possession du compte de surtaxe et de l'état des non-valeurs relatifs à l'exercice 2025.

Les reversements déclarés par le délégataire dans son rapport annuel ont été vérifiés ; ils comprennent :

- les montants perçus par le délégataire, auprès des abonnés, pour le compte de la collectivité, résultant des tarifs fixés par délibération du conseil communautaire,
- les sommes ajoutées au crédit ou au débit de la collectivité, prévues au contrat d'affermage, liées aux achats et aux ventes d'eau et aux performances de l'exploitation.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20261110-150RAD-DE

Compte de surtaxe eau – Exercice 2025

Ventes d'eau	2 347 596 77€
Régularisation part « Importation – Production » du délégataire	49 710.90 €
Dégrèvements /créances irrecouvrables	22 270.33€
Recettes de la collectivité sur l'exercice	2 375 037.34 €

Etat des non-valeurs eau potable prises en compte – Exercice 2025

Exploitant	Collectivité
28 052,19 €	22 270,33 €

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2224-5,
Vu le décret n°95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE le rapport annuel du délégataire 2025 de la CCSMM tel qu'annexé à la présente**
- **APPROUVE le compte de surtaxe 2025 du service de l'eau potable de la CCSMM**

Secrétaire de séance,
Yvane POCHON

Président,
Patrick HERVIOU

ip
Patrick HERVIOU
PDF_Signature_PVD_2103
12 nov. 2026